

Du fait de la durée plus longue des études et de la difficulté à accéder à un logement, il y a une tendance à la décohabitation qui se fait de plus en plus tard chez les étudiants. Pour autant, grâce au questionnaire distribué dans les universités Paris 8 et Paris 10, nous observons qu'il reste une partie des étudiants quittent le domicile familial. Avoir son propre logement et être financièrement indépendant sont des variables qui nous permettent alors de nous interroger sur la vie de ces étudiants.

Nous allons donc chercher à savoir comment l'autonomie et l'indépendance influent-elles sur le logement des étudiants. Nos hypothèses sur lesquelles se dressent ce questionnement sont que les étudiants décohabités dont les aides financières des parents ne représentent pas la principale source de revenu peuvent être considérés comme indépendants et que l'envie d'indépendance et/ou d'autonomie est la principale raison de décohabiter. L'objectif est donc de se rendre compte ce qui pousse l'étudiant à décohabiter. Nous verrons dans une première partie les différentes variables de la décohabitation. Puis dans une deuxième partie, nous étudierons la part des ressources familiales dans le logement des étudiants qui jouent sur leur indépendance. Et enfin, une troisième sur l'autonomie via les tâches ménagères.

### **Le poids du sexe et de la volonté d'indépendance**

Sur 1 586 personnes qui ont répondu au questionnaire, nous pouvons observer qu'il y a une majorité d'étudiantes (64,75%). Nous devons donc prendre en compte de cette variable dans l'étude de la décohabitation par sexe. Il y aura mathématiquement plus de femmes que d'hommes, quelque soit la variable observée. Cette étude nous montre alors que 1 013 personnes interrogés vivent toujours chez leurs parents, soit 63,87 %, tandis que 523 ont décidé de décohabiter (32,98%), auxquels il faut ajouter 3,15 % de non-réponses.

**Tableau 1 – Décohabitation par sexe**  
(en % du total – échantillon : 1 586)

	Femmes	Hommes	Total
Décohabités	22,26	10,72	32,98
Non-décohabités	40,73	23,14	63,87
Non-réponses	1,77	1,39	3,15
<b>Total</b>	<b>64,75</b>	<b>35,25</b>	<b>100</b>

Grâce au tableau N°1, nous constatons que les filles sont plus précoces que les garçons en ce qui concerne la décohabitation. Car même si on prend en compte de l'écart sur le total observé, soit 1,8 % plus de femmes, il y a 2 % plus de

femmes qui décohabitent que d'hommes. Il y a donc plus de femmes qui décohabitent, toute chose égale par ailleurs. Dans un premier temps cela s'explique par la part plus importante de femmes dans les études supérieures que de garçons mais dans un second temps, la raison est que les filles décohabitent aussi plus. Cependant, il y a quand même des hommes qui décohabitent, environ 30 % d'entre eux.

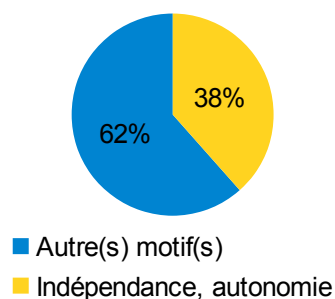
**Le test du khi<sup>2</sup>** nous permet d'indiquer la probabilité de commettre une erreur, et donc la pertinence du rapport entre deux variables. Cela permet de déterminer si l'échantillon observé est représentatif de l'ensemble de la population, ou ici d'un groupe précis de celle-ci (« les étudiants »). Pour se faire, on compare les résultats observés avec les résultats théoriques, qu'on obtient avec une formule mathématique. Pour nos données, afin de se simplifier la tâche, une formule du logiciel tableur a été utilisée.

Le test du Khi<sup>2</sup> nous permet ici de montrer que le sexe est une variable dépendante de la décohabitation. On peut donc affirmer que les filles décohabitent plus souvent que les garçons dans l'ensemble. Cette précocité des femmes peut alors s'expliquer par diverses raisons comme la restriction des parents qui est plus forte sur les filles que sur les garçons, et donc la

volonté de s'en libérer plus tôt.

On voit dans le graphique 1 que sur les 32,98 % d'interrogés qui ont décohabités, le désir « d'indépendance et/ou d'autonomie » représentait 38 % de l'ensemble des motifs de décohabitation. Les autres motifs proposés par le questionnaire, comme se rapprocher du lieu d'étude, de ses amis, etc. représentaient alors les autres 62 %. Le désir d'indépendance et d'autonomie représente le motif de décohabitation le plus important par rapport aux autres. En effet, si les motifs de décohabitation varient beaucoup, il s'agit toujours pour la plupart d'obtenir leur indépendance et leur autonomie. Il ne faut néanmoins pas oublier que les motifs sont souvent multiples, et qu'on ne sait combien celui-ci pèse par rapport aux autres quand plusieurs entrent en jeu pour un seul étudiant.

**Graphique 1 – Motifs de décohabitation**  
(en % du total – échantillon : 523)



### L'aide financière des parents, un frein à l'indépendance ?

Les données collectées nous permettent de voir la part que représente l'aide financière des parents dans les ressources de chaque étudiant. Pour une comparaison pertinente, nous avons fait cinq catégories équivalentes du pourcentage de l'aide parental dans le revenu total (tableau 2).

Il est intéressant de noter que les deux catégories aux antipodes sont majoritaires. Les étudiants dont l'aide parental représente entre 0 et 20 % du revenu total,

sont 40 %, tandis que ceux dont elle représente entre 80 et 100 % sont 35 %. Les trois catégories intermédiaires, qui vont de 20 à 80 %, se partagent le quart restant.

**Tableau 2 – Proportion de l'aide des parents dans le revenu total**  
(en % par catégorie – échantillon : 1120)

	Décohabités	Non-décohabités	Total
De 0 à 20 %	15,45	24,11	39,55
De 20 à 40 %	5,45	5,80	11,25
De 40 à 60 %	5,00	3,66	8,66
De 60 à 80 %	4,38	1,70	6,07
De 80 à 100 %	8,39	26,07	34,46
<b>Total</b>	<b>38,66</b>	<b>61,34</b>	<b>100</b>

Si on regarde à l'intérieur des catégories, les proportions sont équivalentes : 40 % des étudiants décohabités et non-décohabités sont entre 0 et 20 %, tandis que les étudiants entre 80 et 100 % représentent 22 % de l'effectif pour les décohabités et 43 % pour les non-décohabités.

La prééminence des catégories aux extrémités nous montre un aspect à double tranchant de l'aide familiale. Ainsi elle est soit très importante, soit très faible. Cela peut expliquer deux situations radicalement différentes. Soit l'étudiant travaille, et subvient à ses besoins largement, soit il ne travaille et, fatalement, ses parents doivent l'aider financièrement.

Si on s'intéresse séparément aux décohabités et non-décohabités, on voit tout d'abord clairement que l'aide des parents entre 80 et 100 % est largement majoritaire pour les étudiants non-décohabités (43 %). Un étudiant qui n'a pas d'appartement a nécessairement moins de frais. Les parents peuvent plus facilement les prendre en charge. Cela se confirme en observant les décohabités. En

effet, les catégories intermédiaires (de 20 à 80 %) en représentent 38 %, contre 18 pour les non-décohabités. Les frais des étudiants décohabités sont a priori plus importants, et moins à même d'être pris en charge en grande partie par les parents. Les aides sont donc plus disparates, selon les moyens de ces derniers.

Nous devons nuancer la pertinence de ce croisement auquel seuls 1 120 étudiants sur les 1 604 interrogés ont répondu aux questions concernant leur revenu, soit 70 %. Sur ces 1 120 étudiants, 433 sont considérés comme décohabités (39%) et 687 comme non-décohabités (61%). De plus, 78 % des étudiants n'ayant pas répondu à cette question sont non-décohabités. Cela a donc principalement une incidence sur les résultats de la colonne "non-décohabités".

### **L'autonomie des étudiants : l'exemple de la lessive**

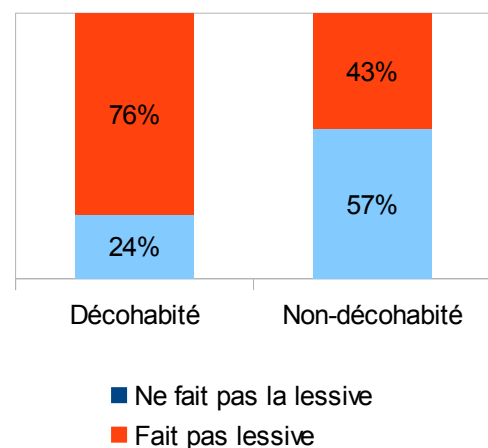
Afin d'étudier l'autonomie, nous avons décidé de prendre l'exemple d'une activité domestique représentatif de l'autonomie : la lessive. En effet, on peut faire sa propre lessive quand on vit encore chez ses parents ou ne pas la faire quand on vit dans son propre logement, ce qui démontre de la pertinence de cette variable, notamment par rapport au ménage ou au repas, nécessaires dans un appartement individuel.

Dans le graphique 2, on voit que 76 % des étudiants décohabités font la lessive. Ils sont donc  $\frac{3}{4}$  à être, selon notre variable, autonomes. Les autres emmènent leur linge sale chez leurs parents, pratique assez courante pour les étudiants. Dans le même temps, 43 % des étudiants non-décohabités font la lessive, un peu moins de la moitié. Ils peuvent le faire pour se sentir autonomes, ou encore par contrainte de leurs parents. Nous constatons qu'au total 54,35 % des étudiants font leur lessive.

Cela n'est bien sûr pas suffisant pour déterminer l'autonomie des étudiants, qui dépend de facteurs bien plus divers et complexes. Pour autant, l'exemple de la

lessive nous permet de voir dans une certaine mesure, notamment via les 24 % de décohabités qui ne font pas leur lessive, qu'être indépendant, avoir son propre appartement ou en tout cas vivre en dehors du foyer familial, n'est pas suffisant pour être pleinement autonome.

**Graphique 2 – Les étudiants et la lessive**  
(en % par décohabités et non-décohabités – échantillon : 1551)



### **Conclusion**

Nous avons donc pu voir tout d'abord le rôle du sexe, mais aussi et surtout de la volonté d'indépendance et d'autonomie dans la décision de quitter le domicile familial. Puis, nous avons vu que cette indépendance nécessitait une activité rémunérée, l'aide des parents ne pouvant subvenir aux besoins des étudiants décohabités, nécessairement plus importants que ceux qui vivent chez leurs parents, ces derniers pouvant subvenir à leurs besoins relativement plus faibles. Enfin, via l'exemple de la lessive, nous avons vu que l'indépendance et l'autonomie n'allait pas nécessairement de paire, et que certains étudiants décohabités ne sont pas autonomes tandis que certains non-décohabités le sont. L'autonomie et l'indépendance ont donc une influence sur le logement des étudiants, l'indépendance nécessitant à la fois un logement mais aussi une activité pour pouvoir le payer, tandis que l'autonomie est majoritaire chez les étudiants indépendants, bien que cela

n'aille pas de soi.

### Résumé

L'indépendance et l'autonomie, que nous considérons comme deux éléments différents, influent chacun à leur manière sur le logement des étudiants. Le fait de vouloir être indépendant et/ou autonome est une raison importante dans le choix de décohabiter. Le sexe a également un rôle à jouer. L'aide financière des parents est déterminante pour l'indépendance. On observe qu'elle représente une part plus importante du revenu pour les étudiants n'ayant pas décohabités, leurs revenus étant moindres ils ont moins besoin d'une activité rémunérée. L'autonomie ne va pas nécessairement de paire avec l'indépendance, même si la majorité des étudiants indépendants sont autonomes, tant par volonté que par contrainte.

### Source

Les données proviennent d'une enquête sur la diversité des conditions de logement et des modes d'habitat des étudiants de troisième année des Universités de Paris 8 et Paris 10. Ce questionnaire, a été diffusé auprès des étudiants assistant aux cours magistraux en amphithéâtre a été réalisé du 25 novembre au 10 décembre 2013.

### Définitions

On entend ici par **autonomie** la "capacité de se donner sa propre loi" (De Singly, Chaland), c'est-à-dire le fait pour un étudiant d'être capable de définir des règles de vie sans intervention extérieure (parents, amis). Ces règles, plus ou moins élémentaires, recouvrent l'ensemble des compétences nécessaires dans la vie courante : savoir comment et quand faire le ménage, la cuisine, la lessive, gérer son budget, etc. Elles peuvent être acquises à différents moments de la vie.

L'**indépendance** recouvre ici la "[capacité

d']obtenir ses propres ressources" (ibid), c'est-à-dire d'être capable d'obtenir ses ressources (argent, nourriture, etc.) par ses propres moyens. Pour autant, une telle définition pose la limite pour des étudiants des aides parentales et des bourses. On peut considérer qu'un étudiant dont les ressources sont financées totalement ou partiellement par ses parents est dépendant. Mais presque tout le monde touche des aides de l'Etat-providence français, il est assez raisonnable de ne pas inclure ces aides comme un élément de "dépendance" véritable.

La **décohabitation** signifie ici l'installation des étudiants dans un autre logement que celui des parents ou des tuteurs légaux. Ils peuvent s'installer seuls, en couple, en collocation, etc. Notons que nous ne considérons pas le fait d'aller vivre chez un autre membre de la famille comme de la décohabitation, puisque l'on reste dans le cercle familial.

### Bibliographie

- FIJALKOW, Yankel  
« Une question sociale » in *Sociologie du logement*, Paris, La Découverte, "Repères", 2011  
[http://www.cairn.info/feuilleter.php?ID\\_ARTICLE=DEC\\_FIJAL\\_2011\\_01\\_007](http://www.cairn.info/feuilleter.php?ID_ARTICLE=DEC_FIJAL_2011_01_007)
- MENARD, François, VALLET, Bertrand  
« Introduction » in *Agora débats/jeunesses*, février 2012, n°61, pp. 51-60  
<http://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2012-2-page-51.htm>
- RAMOS, Elsa  
« Vivre chez ses parents quand on est étudiant », *Dialogue* 3/2001, n°153, pp. 41-52.  
<http://www.cairn.info/revue-dialogue-2001-3-page-41.htm>
- GAVIRIA, Sandra  
« La souffrance de l'autonomie », *Agora débats/jeunesses*, 3/2012, n° 62, pp. 7-17.  
<http://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2012-3-page-7.htm>